

Département

DU LOIRET

Arrondissement

DE MONTARGIS

Canton

DE COURTENAY

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE PERS EN GATINAIS

Séance du mercredi 7 septembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au CM : 10

En exercice : 10

Présents : 09

Votants : 10

Date de convocation : 03/09/2022

Date d'affichage : 03/09/2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept septembre à dix-sept heures et trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué le trois septembre 2022, en séance ordinaire, s'est réuni dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de monsieur Jean-Luc CHEVALIER, Maire.

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

-M. BOUSSIN Serge

-Mme POITOU Rolande

- Mme LAPEYRE Claire

-Mme MARIE Audrey

- M. TOUZE Laurent

- Mme BOURGEOIS Karine

- M. LÉTHUMIER Mickaël

-Mme Nadège HAMON, arrivée à 18h06.

Était absent : - M. GAUVIN Alexandre qui a donné pouvoir à M CHEVALIER.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Ouverture de la séance à 17h43

- 1 Nomination du secrétaire de séance : Monsieur Mickaël LÉTHUMIER.

- 2 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 juillet 2022

Vote : 09 voix Pour

0 abstention

0 voix contre

- 3 Informations du maire

3CBO :

- Commission environnement le 2 septembre, pour le projet d'éco pôle. La commission a validé l'Assistance Maîtrise d'Ouvrage et protection juridique. Ceci devra être adopté lors du conseil communautaire du 29 septembre.
- Une réflexion est prévue pour modifier les 18 tournées de collectes de la 3CBO courant 2023.
- Il a été demandé d'augmenter le nombre de conteneurs de récupération des verres.

M. le Maire propose d'en ajouter un à La Merville, simple avis du conseil pour le moment, la majorité est favorable. Le lieu sera à déterminer.

Vote : 07 voix Pour

1 abstention

1 voix contre

Agenda

- Le 13 septembre, commission développement économique et touristique à Château-Renard, Maire.
- 14 septembre, réunion du P.E.T.R. à Montargis, Maire.
- 22 septembre, réunion P.E.T.R. à SIGLOY, Maire.
- 22 septembre, réunion EPAGE à Montargis, L. Touze.
- 28/29/30 septembre, rencontres T.E.POS. 08, P.E.T.R., Maire.
- 29 septembre, conseil communautaire à Saint Germain des Prés, Serge Boussin. Vote des dossiers CRST.
- 10 octobre, conseil syndical du PETR à Amilly, Maire.

- 4 Dossiers divers

Contrôle des hydrants :

Contrôle effectué le 22 juillet avec un Sapeur-Pompier de Ferrières en Gâtinais. Tout est en ordre grâce au bon suivi assuré par le 1^{er} adjoint. Mise à jour des données à faire par Mme Beauvalet sur le logiciel CR+ du SDIS.

Retraite J-C Brasi :

Le dossier géré par la mairie de Chevry sous le Bignon a fait l'objet de plusieurs demandes de complément de documents par la CNRACL. Ce dossier devrait être finalisé courant septembre.

18h06, arrivée de Mme HAMON.

Informatique :

Le passage à la dématérialisation des actes administratifs a mis en évidence la vétusté de notre informatique, notamment l'impossibilité de faire de visio-conférence, windows 7 et pas de caméra. Il faudra réfléchir comment faire évoluer notre informatique pour répondre à ces nouveaux besoins. La solution d'un PC de bureau est préférée à un portable.

Fibre :

Appel le 5 septembre de M. Gavet de Loiret fibre par le Maire pour connaître les suites données à la visio du 1^{er} juillet. A priori, rien, mais celui-ci va se renseigner auprès d'ERT Technologies et nous tenir informés. Pour rappel, le 17 mai, le maire a validé la demande d'enfouissement des réseaux sur l'application du département. Le 6 juillet, il y avait 20,6 % de réponses. Le 7 septembre, nous en sommes seulement à 35,3 % !!!

Le Maire a insisté à nouveau pour que le câble soit posé dans le fourreau de la route des Merles et que l'enfouissement soit fait pour La Merville, en précisant que nous étions dans les premiers à répondre et qu'il serait normal que ces travaux soient effectués chez nous en priorité.

Après contact avec ORANGE, la fibre sera installée à la mairie le vendredi 7 octobre entre 11h et 13h. Le coût prévu est de 46 €/mois pendant 1 an (+ 3€) puis de 53 €/mois ensuite.

Rentrée scolaire 2022 :

Cette année nous n'avons pas reçu les horaires des cars scolaires, ni la liste des élèves de l'école primaire. Appel du gestionnaire des cars Rémi pour un souci d'acceptation d'une élève de La Merville devant se rendre au lycée en forêt en BTS. Réponse a priori favorable de la direction régionale. Les parents doivent demander une dérogation. Nous aurons à faire poser des panneaux « C6 » pour signaler l'arrêt de La Merville ainsi que faire le marquage au sol. Reste toujours la révision de notre abri bus et la demande de devis pour le marquage 15 m par 4 m en face de celui-ci. Il devient nécessaire de finaliser sa réfection. Serge Boussin a été chargé le 6 juillet pour coordonner ceci. Ce dossier a été initié il y a déjà longtemps, il conviendrait de le finaliser.

Régie de recette :

Suite à rencontre avec la personne en charge de ce dossier au Service de Gestion Comptable nous avons appris que les produits des locations devaient passer par la régie pour encaisser les chèques. Pour se faire une modification de l'acte de constitution devra être effectuée.

1607 h de la secrétaire

Nous avons reçu un mail du CDG 45 le 3 août stipulant que notre situation serait examinée lors du prochain Comité Technique au mois de novembre. Nous devons attendre cet avis avant de délibérer sur ce point.

Urbanisme

Nous avons toujours des difficultés pour le suivi de certains dossiers. D'autre part, nous sommes régulièrement obligés de rappeler à l'ordre des habitants qui ne font pas de déclaration de travaux.

Hier, 5 septembre, les conseillers ont reçu les documents envoyés par le service urbanisme de la 3CBO. Monsieur le Maire demande qu'une date soit trouvée pour une réunion de la commission urbanisme. Date retenue, samedi 1^{er} octobre à 9h30.

Chemin 26 :

Rencontre ce matin avec le propriétaire. Après négociation avec le maire, le chemin a été ramené à droite des parcelles A 371 et ZA 9. Le chemin ira donc de la route CV4 jusqu'au chemin rural qui va ensuite vers La Merville. Un piquetage a été fait ce matin par M. Chevalier et M. Boussin. Notre objectif est de disposer d'une nouvelle liaison reliant le village au hameau de La Merville.

Il restera à finaliser au moyen d'un bornage et d'un acte notarié. Madame Poitou va contrôler le nom des chemins qui vont à La Merville.

- 5 **Bilan des travaux effectués et à venir**

5.1 Travaux effectués en juillet

- Pose des nouveaux organes de chauffage et réfection du TGBT par la société SSE DUSSART.

5.2 Travaux en cours et à venir

Entretien de la commune

Le coût moyen mensuel de notre auto-entrepreneur est de 827 €. Il faut parfois améliorer les passages. Globalement les habitants apprécient les travaux effectués et nous le font savoir. Récemment nous avons eu une remarque fin août au sujet des trottoirs. La personne était en congés, d'ailleurs il en était de même auparavant car notre agent technique prenait ses congés au mois d'août ! Ceci ressemble à une remarque bien malicieuse.

Voirie :

A priori nous allons obtenir les 50% au titre des amendes de police pour les travaux de voirie de l'impasse de la croix du colombier. Validation en cours du devis de la société Vauvelle.

Les 3 tonnes d'enrobé ont été livrées ce matin.

Le bouchage des trous sur les routes sera effectué jeudi 8 septembre par M Boussin, l'auto-entrepreneur et Mickaël Léthumier.

Eclairage public.

Le dossier de demande de subvention au titre du C.R.S.T. pour les éclairages publics sera validé lors du conseil communautaire du 29 septembre. La clause de revoyure sera effectuée courant octobre au PETR.

Ce dossier comprend la seconde tranche de la rue de la Sainte Rose pour l'enfouissement des réseaux.

Il intègre aussi la totalité des points lumineux n'étant pas en L.E.D.

Il faudra gérer au mieux les différents niveaux de subvention pour janvier 2023.

L'étude est en cours par le Conseil Départemental pour la 2° tranche d'enfouissement des réseaux de la rue de la Sainte rose.

Eglise Saint Loup.

Le 3 septembre le Maire a répondu à une sollicitation de la D.R.A.C. pour 2 projets.

- la réfection des 2 statues polychromes qui ont été expertisées le 6 octobre 2021.
- la réfection de la cloche, devis de la société BODET.

Un avis est demandé au conseil municipal sur la priorisation de ces travaux.

Les conseillers, ils optent pour la réfection de la cloche en premier.

Monsieur le Maire propose à M. Touze de s'occuper du dossier pour la cloche. Celui-ci accepte.

Mare de La Merville

Présentation de la photo prise par drone pour déterminer le contour des travaux de curage.

Un contact sera pris rapidement avec M Souchon pour convenir de la réalisation de ceux-ci.

L'association La Margelle nous a communiqué une proposition de plan pour cette réalisation.

Si besoin, la commission environnement sera sollicitée pour finaliser le projet.

Les végétaux seront déposés à la carrière par l'entreprise, les boues en excès ont été proposées à des agriculteurs Un seul a accepté.

Défense incendie

La participation de Chevannes de 2240,78 € pour la réserve incendie a été payée le 1^{er} juillet.

Réception des devis pour les citernes souples.

- CITERNEO : 30 m3 : 1600 € TTC- Dés herbâche : 230 € - 120 m3 : 3000 € TTC -Dés herbâche : 400 €
- LABARONNE : 30 m3 : 2200 € TTC - Dés herbâche : 390 €- 120 m3 : 4400 € TTC- Dés herbâche : 610 €

Pour faire suite à la réflexion sur la défense incendie des lieux isolés, compte-tenu du dépôt d'un permis de construire au 1, chemin de la Canicherie, M. le Maire propose de délibérer sur notre intention de poser une citerne souple sur la parcelle A 200 pour la défense de cette habitation. Ceci afin de ne pas bloquer le projet.

Vote : 9 voix Pour 1 abstention 0 voix contre

Réception d'un devis pour préparation du terrain sur la parcelle A200.

Réception d'un devis pour préparation du terrain sur la parcelle A200.

- **JTG : 27045,78 € TTC**

Pour mémoire la citerne enterrée de 60 m3 avait coûté 25279,21€, pose + raccordement + bornage.

M. le Maire déplore le coût 15 fois plus cher pour poser la citerne que la citerne elle-même.

Il propose une réunion de la commission des travaux le samedi 8 octobre à 10h00 pour aborder ce sujet.

Une demande de subvention D.E.T.R. devra être faite pour ce type d'équipement.

Espace du lavoir

Proposition du Maire de réfléchir aux aménagements de ce lieu qui devra devenir un espace de réunion et d'organisations pour la population.

Sujet à aborder lors des commissions travaux – environnement embellissement.

Travaux de nettoyage du lit mineur de la fontaine au lavoir.

Il faudra contacter le notaire d'Egreville au sujet de notre proposition d'acquisition de la parcelle A 503.

- 6 Délibération pour une demande de subvention « FAPO 3 »

Proposition du Maire de demander une aide FAPO 3 pour les huisseries à poser dans la salle du conseil.
Devis de M Lecomte pour la porte et la fenêtre, coût total 2575,34 € HT.

Vote : 10 voix Pour 0 abstention 0 voix contre

- 7 Commission des loisirs Bilan des « Festiv'été » par Claire Lapeyre.

7.1 Fête communale du 16 juillet :

Repas partagé avec retraite aux flambeaux pour les enfants, feu d'artifice et animation musicale.

7.2 Cinéma sous les étoiles le 5 août : Un très grand succès malgré le froid.

7.3 Théâtre, les impromptus de Molière le 16 août : théâtre des Quatre vallées chez Lydie et Cédric BOUSSIN pour des raisons de météo. Il y avait plus de 200 personnes. Un repas partagé a été réalisé à la fin du spectacle.

7.4 03 septembre : atelier Mangas, 15 participants dont 11 jeunes de notre village.

7.5 Bilan financier

Celui-ci devra être présenté lors du prochain conseil, une fois que toutes les factures seront acquittées et la subvention de la 3CBO perçue pour le cinéma du 5 juillet.

Mme Lapeyre présente les projets à venir.

Du 11 au 30 novembre, exposition de peintures dans la salle polyvalente.

Courant Janvier 2023, une animation « polar ».

Courant décembre nous aurons la réponse si notre candidature « ciné dans nos villages » a été acceptée pour 2023.

M. le Maire propose une réunion de la commission des loisirs.

La date samedi 8 octobre est proposée.

Concernant le blason, Mme Lapeyre dit que cela ne sera sans doute pas avec Epona.

Monsieur Laurent TOUZE se retire de la réalisation de la Gazette de notre commune car il estime avoir été censuré dans l'édition précédente.

- 8 Questions diverses

M. Touze demande d'inclure un texte qu'il a écrit concernant les projets éoliens et de méthanisation de Griselles.

Les avis sont partagés, mais il est convenu que le courrier de M Touze sera mis en pièce jointe du compte-rendu, sachant qu'il ne s'agit pas d'une déclaration officielle du conseil municipal.

Ce courrier sera envoyé au préalable aux membres du conseil municipal.

Madame Rolande Poitou propose de déclarer le Terrain de Mme Loiseau en zone réservée lors d'un prochain conseil.

Une relance à la DRFIP devra être faite pour connaître les suites du dossier de la maison de M F. Arnaud.

Après renseignement aux finances publiques il n'est pas possible de payer quelqu'un pour le ménage en chèque emploi service.

Madame Nadège HAMON souhaite déposer un dossier pour déclarer notre commune en catastrophe naturelle des nombreuses fissures dans son habitation.

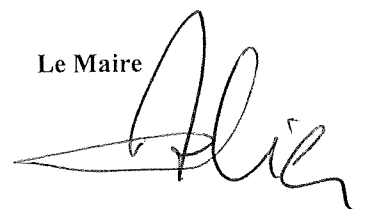
Fin de la séance à 20 heures 50

Le secrétaire de séance

Mickaël LÉTHUMIER



Le Maire



Jean-Luc CHEVALIER